

PENDANT L'ÉTÉ

La Caravane Passe

Viens rejoindre la Troupe !!!

Spectacle de Rue itinérant gratuit présenté par des jeunes

Vendredi 2
&
Samedi 3
Juillet

Gratuit

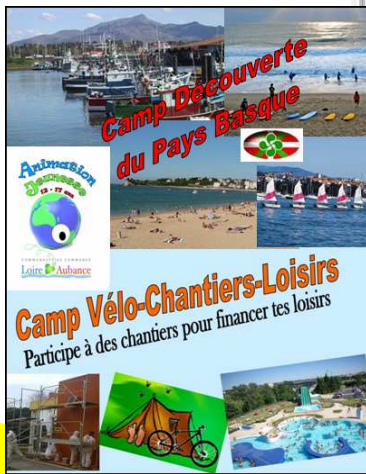


Les Camps

Découverte
du Pays Basque
Du 5 au 9 Juillet

Vélo
Chantiers
Loisirs
Le 12-13 & 15-16
Juillet

Tarif en
Fonction du OF



⚠ Réservations des Activités ⚠

Sur les lieux d'accueils, par Tel, ou sur le Blog
« Clic & Bouge » <http://www.animjeunesse777.skyblog.com>

HORAIRE D'OUVERTURE DES ACCUEILS

Du Lundi au vendredi
de 14h à 18h

Entrée Libre
et Gratuite

Les horaires peuvent être modifiés
selon la fréquentation, les sorties, les activités...

Infos-Contacts-Renseignement

David 06 17 68 71 54
Antoine 02 41 44 78 11
06 22 44 29 73

Mail : animationjeunesse@loire-aubance.fr
Msn : animjeuneloireaubance@hotmail.fr
Blog : <http://www.animjeunesse777.skyblog.com>
<http://myspace.com/animjeunesloireaubance>

Facebook : AnimationJeunesse Loire Aubance

Animation Jeunesse 12 - 17 ans



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PROGRAMME ÉTÉ 2010

LES ACCUEILS JEUNES 12 - 17 ans

Juin		Juillet		Août	
1		1		1	
2	St Jean	2	CaravanePasse	2	St Jean des M St Rémy la V
3		3		3	
4		4		4	
5	St Jean	5	Camp Découverte du Pays Basque	5	
6		6		6	
7		7		7	
8		8		8	
9	Juigné	9		9	Juigné/St Saturnin
10		10		10	
11		11		11	
12	Juigné	12	Vélo-camps Chantier	12	
13		13		13	
14		14	Féjé	14	
15		15	Vélo-camps Loisirs	15	
16	St Jean	16		16	St Jean des M St Melaine/Aubance
17		17		17	
18		18		18	
19	St Jean	19	Juigné/St Saturnin	19	
20		20		20	
21		21		21	
22		22		22	
23	Juigné	23		23	Juigné/St Saturnin
24		24		24	
25		25		25	
26	Rencontre sports	26	St Rémy la V St Melaine	26	
27		27		27	
28	Vacances d'été	28		28	
29		29		29	
30	St Jean/St Melaine	30		30	St Jean des M St Melaine/Aubance
31		31		31	

Légende	Evènement
	Vacances
	Mercredi
	Samedi

Vacances scolaire : Du Lundi au vendredi de 14h à 18h
Hors Vacances scolaire : Le Mercredi et Samedi de 14h à 18h

TU VEUX SORTIR CET ÉTÉ ?

***A toi de proposer
ce que tu veux faire !!!***

(Certaines activités nécessiteront une participation financière).

**Propose des activités avec
CLIC & BOUGE**

CLIC & BOUGE

Tu peux t'inscrire aux activités directement par internet, puis quelques jours après, tu reçois la confirmation de ton inscription. Tu peux proposer des sorties ou des projets et voir ce que les autres jeunes proposent.



Avec tes copains et copines, vous avez envie de faire des sorties, de vous retrouver pendant les vacances dans un lieu sympa avec de la musique, des jeux...

Certaines animations sont déjà demandées par des jeunes: *Sports, Photo, Karting, Piscine, Sortie Skate-Park* Et d'autres que nous déciderons ensemble....

Tu as besoin d'un transport pour venir sur les accueils?

Nous pouvons venir te chercher sur ta commune, il faut juste que tu réserves ta place !



Pour participer aux animations tu dois être inscrit ! Tu peux venir prendre les fiches d'inscriptions et d'autorisations parentales sur les lieux d'accueil ou tu peux les télécharger sur le site :

http://www.loire-aubance.fr/Enfance_Jeunesse

Les accueils

Ils sont réservés aux 12-17 ans (dans l'année) habitant la Communauté de Communes Loire-Aubance. Chaque jeune est libre d'aller et venir. Un animateur professionnel est présent en permanence. Des activités (comme des sorties) peuvent être mises en place avec les jeunes (gratuites ou avec une participation financière et autorisation parentale). L'implication des jeunes dans leurs temps de loisirs avec le soutien des parents est la priorité éducative.

Nos valeurs éducatives

- ☀ Accès aux loisirs pour tous (encourager la mixité social).
- ☀ Accompagner vers l'autonomie (responsabiliser les jeunes).
- ☀ Protection de l'environnement – écologie (sensibiliser).
- ☀ Ouverture sur le monde (échange interculturels, humanitaire, associatifs,..).
- ☀ Engagement de la personne (accompagnement de projets, action sur la cité)
- ☀ Lien intergénérationnels (échange de savoir entre les générations).

Sécurité – Responsabilité – Assurance

Le rôle des animateurs est de garantir la sécurité physique, morale et affective des jeunes accueillis. Les activités doivent être adaptées au rythme et aux capacités en respectant les réglementations. Ainsi, les baignades ne pourront avoir lieu que dans des piscines ou cours d'eau surveillés par un Maître Nageur Sauveteur, les réglementations des activités physiques et sportives seront scrupuleusement respectées et les règles de bonne conduite lors de déplacements sur la route (en mobylette, à vélo et à pied) seront rappelées systématiquement. Pour chaque lieu d'accueil, la commune propriétaire des bâtiments a fourni une attestation de conformité des locaux à l'accueil du public.

⚠ : La responsabilité des organisateurs (élus et personnel) est engagée pendant les animations dans les locaux ou en extérieur lors de sorties, mais pas hors du local pendant son ouverture lors d'aller et venues de la part des jeunes.

Une assurance Responsabilité Civile couvre les jeunes participants aux animations. Cependant, il est recommandé aux familles de **vérifier si les jeunes bénéficient d'une assurance extra-scolaire, notamment en Individuelle Accident (accidents corporels).**